

Norme 4 : Économie et administration de la foresterie

Principe

Les ressources forestières canadiennes génèrent un large éventail de biens et de services. L'utilisation des ressources forestières nécessite de connaître les principes qui sous-tendent l'allocation de ressources limitées pour satisfaire des intérêts divergents ainsi que les forces économiques, politiques et administratives à la base du changement.

Sujets clés

- Concurrence pour les ressources et les valeurs liées aux ressources,
- Outils et processus économiques (p. ex., le rapport coût/bénéfice),
- Facteurs économiques affectant les ressources forestières,
- Évaluation de la forêt et de son utilisation,
- Chaîne de valeur et marchés pour les produits forestiers valeurs non ligneuses,
- Économie de marché mondial effet des affaires internationales,
- Structure et influences du marché,
- Principes de base de la gestion de projet,
- Production, coûts, demande, offre et prix des produits forestiers,
- Gestion de la production, ressources humaines, principes de leadership et de supervision, caractéristiques organisationnelles,
- Besoins régionaux,
- Transformation du bois, des produits ligneux et non ligneux et leur utilisation,
- Systèmes de certification par une tierce partie.

Compétences requises démontrables

Le candidat à la certification devra être capable de s'acquitter des tâches suivantes :

- 1. Décrire le contenu et l'importance des plans d'affaires et de projet.**
 - a) Expliquer l'importance des plans d'affaires et de projet.
 - b) Identifier les éléments d'un plan d'affaires.
 - c) Confectionner un plan de projet.
- 2. Décrire la gestion du risque dans le domaine des ressources forestières.**
 - a) Décrire les limites, incluant les risques et l'incertitude, associés à l'aménagement des forêts et à la gestion des opérations forestières.
 - b) Effectuer une analyse de sensibilité pour une action ou une stratégie d'aménagement.
 - c) Reconnaître l'impact des perturbations naturelles sur la disponibilité des ressources forestières.

3. Décrire les structures et fonctions organisationnelles.

- a) Discuter des effets sociaux, environnementaux et économiques qu'ont les politiques et stratégies élaborées par différentes organisations sur l'aménagement forestier.
- b) Décrire les relations des Peuples autochtones avec les organisations concernées.
- c) Décrire les effets des relations de travail sur la foresterie.
- d) Expliquer les effets des programmes de certification sur la foresterie.
- e) Décrire le rôle du gouvernement dans la société comme processus pour l'établissement de lois et de politiques.

4. Discuter des concepts d'affaires qui s'appliquent à un plan d'aménagement.

- a) Décrire les objectifs d'affaires qu'il faut prendre en considération dans un plan d'aménagement des ressources.
- b) Discuter la conciliation des considérations d'ordre environnemental, social et économique dans un plan d'aménagement des ressources.
- c) Identifier différents produits de la forêt et les marchés auxquels ils s'adressent.
- d) Discuter des notions de meilleure d'usage final et de produit à valeur ajoutée en lien avec les ressources forestières.

5. Reconnaître les effets des tendances nationales et mondiales sur l'offre et la demande et sur le flux des produits dépendant de la forêt, incluant les prix et la production.

- a) Décrire les principes de la macroéconomie et leur application aux ressources forestières.
- b) Discuter des effets des politiques internationales sur la capacité du Canada à soutenir la concurrence.
- c) Expliquer comment la position du Canada change sur les marchés mondiaux.
- d) Reconnaître l'analyse coût-avantage du multi usage, là où cette information est disponible.

6. Préparer et justifier un plan opérationnel de base pour un projet visant l'atteinte des objectifs d'aménagement des ressources avec les ressources disponibles.

- a) Planifier et mettre en œuvre un projet mettant l'accent sur les ressources humaines, les calendriers de production et le budget.
- b) Expliquer le rôle des mesures de rendement (p. ex.: les ressources humaines, les finances, les échéanciers et la production).
- c) Justifier un plan d'action.